

# Sahel Agroforesterie

Lettre d'information semestrielle sur la recherche et le développement en agroforesterie au Sahel

**NUMÉRO Trois**  
**Janvier-juin 2002**

## Recherche-développement

- 1 Un acacia, arbre de toutes les convoitises
- 3 ICRAF Sahel-Université Laval. Les fruits de la collaboration mûrissent
- 4 Parcs agroforestiers : les arbres prennent vraiment de l'âge
- 5 Arachide, niébé et légumineuses arborées : les recherches en cours
- 7 Mali. Pratiques socio-culturelles et culture du baobab



L'International Centre for Research in Agroforestry (ou Centre international pour la recherche en agroforesterie), un des seize centres internationaux de recherche agronomique du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, est présent dans vingt-deux pays d'Afrique, d'Asie du Sud-Est et d'Amérique latine, à travers des programmes et projets à vocation régionale. En Afrique, l'Institut intervient à travers trois programmes régionaux dits de l'Afrique australe, de l'Afrique de l'Est et du Centre, du Sahel.



Le Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement agricoles (ou West and Central African Council for Agricultural Research and Development), une des trois organisations sous-régionales composant le Forum pour la recherche agricole en Afrique (subsaharienne), regroupe les Systèmes nationaux de recherche agricole de vingt et un pays.



L'Université Laval est une institution d'enseignement supérieur située à Québec, au Canada.

*Sahel Agroforesterie* se trouve être l'œuvre commune du Programme régional ICRAF Sahel, du CORAF-WECARD et de l'Université Laval. Elle est rendue possible grâce à une subvention du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) du Canada.

## Un acacia, arbre de toutes les convoitises

**A**U SÉNÉGAL, L'ÉLEVAGE EST partout présent, seul ou associé à d'autres activités agricoles. Trois millions de personnes en vivent. Il représentait en 1997 un pactole de cent milliards de francs CFA. Mais, dans la même année,

avec une production de cent un mille tonnes de viande (principalement bovine, ovine et caprine), le pays a dû importer cinq cent quatre-vingt tonnes et le sénégalais s'est contenté de consommer onze kilos et demi de viande (vingt kilos en 1960). A quoi cette situation est-elle due ?



Plusieurs réponses sont avancées : les délais de production sont très longs (jusqu'à six ans) du fait de l'importance de l'élevage extensif (soixante-dix pour-cent). Les animaux se nourrissent plus (neuf mois sur douze) de pâturages naturels, connus pour leur valeur nutritive médiocre en saison sèche. Les meilleures fanes de légumineuses sont destinées à l'élevage urbain des petits ruminants. Les résidus de céréales sont sous-utilisés dans les zones de production. Les sous-produits agro-industriels (surtout le tourteau d'arachide et la mélasse) ne sont pas souvent disponibles sur place, et les prix sont hors de portée des éleveurs. Ces derniers ont toujours du mal à pratiquer correctement les techniques d'alimentation du bétail. Pourtant, le fourrage des espèces ligneuses, qui constitue 35 % de la biomasse des parcours naturels, est d'un grand apport pour l'alimentation animale. Donc, une meilleure connaissance de ces ressources naturelles pourrait contribuer à améliorer la productivité des ruminants domestiques et à résorber ce déficit de la production et de la consommation de viande.

En Afrique, les recherches ont permis de savoir qu'une vingtaine d'espèces ligneuses, telles *Faidherbia albida* (acacia), *Acacia seyal* (mimosa épineux), *Balanites aegyptiaca* (dattier du désert), *Leucaena leucocephala* (tamarinier bâtard), sont d'une valeur nutritive intéressante et peuvent améliorer la qualité de l'alimentation animale. De plus, elles

s'enracinent profondément dans le sol, résistent à la sécheresse et conservent leur fraîcheur pendant une bonne partie de l'année. Au Sahel, en saison sèche, elles représentent jusqu'à 85 % de matière sèche dans la ration alimentaire des caprins, 50 % dans celle des ovins et 23 % dans celle des bovins.

#### Source de conflit permanent entre producteurs

Au Sénégal, des recherches sont lancées à partir de 1990 par le labo-

animaux domestiques. Dans le département de Bambey, au centre du pays, ces recherches ont permis d'utiliser les fruits de *Faidherbia albida* (acacia) dans l'alimentation du bétail destiné à l'embouche bovine. Au Sénégal, *F. albida* est partout présent, de la Côte atlantique à la Falémé (est du pays), de la vallée du fleuve (nord) à la frontière avec la Guinée (sud), le plus beau peuplement se trouvant sur les sols sableux du bassin arachidier (sud et centre). Cette omniprésence est liée



L'arbre considéré comme miraculeux par les populations de la zone soudano-sahélienne n'est autre que *Faidherbia albida*.

ratoire national de l'élevage et de recherches vétérinaires de l'Institut sénégalais de recherches agricoles (ISRA) afin de choisir les espèces ligneuses indispensables, d'identifier la meilleure période de récolte du fourrage, de définir un plan de prélèvement, d'identifier les meilleures méthodes de conservation dans le système d'élevage traditionnel et de définir les quantités de fourrage à incorporer dans l'alimentation des

aux pratiques agropastorales, notamment celles des « sereer » qui installent des parcs protecteurs de l'écosystème. La densité de plantation varie de dix à cinquante pieds par hectare. C'est une légumineuse (famille des Mimosacées) haute de quinze à vingt-cinq mètres, qui peut vivre deux cents ans. Les feuilles sont bipennées (folioles opposées) et les épines droites, fortes et épaissies à la base. Le fruit est une gous-

se orange (en spirale) longue de dix à quinze centimètres et large de deux à trois centimètres. Contrairement à d'autres arbres, cet acacia perd ses feuilles en saison des pluies, et dès la saison sèche froide elles repoussent, ce qui fait que sa présence sur les surfaces cultivées ne gêne pas le travail de photosynthèse des plantes agricoles ; tout comme d'ailleurs il réduit le travail d'évapotranspiration des plantes de manière considérable. Il supporte les longues périodes de sécheresse, car ses racines munies d'un long pivot s'enfoncent à quarante mètres dans le sol (touchant l'eau souterraine), sans provoquer une compétition avec les autres plantes. Les racines retiennent le sol, le protégeant contre l'érosion, l'enrichissent de matières organiques (humus) et d'azote, contribuant à l'augmentation des rendements agricoles. *F. albida* se reproduit le plus souvent par graines ; la fructification a lieu entre février et mai, en pleine période de soudure, et l'arbre donne en moyenne cent trente-cinq kilos de fruits par an.

Cependant, cet acacia est à l'origine du conflit permanent entre les pasteurs qui l'émondent pour les besoins de leurs animaux, et les agriculteurs qui s'y opposent farouchement, afin que cet arbre se perpétue pour continuer à servir si précieusement à toutes les autres activités de production agricole dans les terroirs villageois.

Auteurs : Safiétou Touré Fall,  
El Hadj Traoré, Kéba Ndiaye  
ISRA, BP 2057, Dakar  
Sénégal  
Fax : (221) 832 24 27

Le prochain article, « Sénégal. Le fruit de *F. albida* pour l'embouche bovine », dans *Sahel Agroforesterie* numéro quatre.

ICRAF Sahel-Université Laval

## Les fruits de la collaboration mûrissent

Favoriser une meilleure compréhension des aspects socio-économiques de l'agroforesterie, renforcer les capacités nationales et institutionnelles en la matière, assurer une plus large diffusion des résultats de recherche sur l'agroforesterie au Sahel, faciliter l'adoption des technologies appropriées par les paysans et paysannes, tels sont les objectifs à la réalisation desquels s'attèle, trois années durant, le Projet intitulé « Nouer des liens entre la recherche et le développement en agroforesterie au Sahel » (1998-2002). Cette collaboration entre le Projet conjoint du Programme régional du Centre international de recherche en agroforesterie au Sahel (ICRAF Sahel) et de l'Université Laval, qui est soutenue par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) depuis 1998 et se terminera le 31 mars prochain, devient, d'année en année, fructueuse. Au cours du dernier trimestre de l'année 2001, de nouvelles activités ont été entreprises et d'autres verront le jour à partir du début 2002.

Quatre nouvelles bourses de recherche ont été allouées à des chercheurs de chacun des quatre pays couverts par le Projet, soit le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Sénégal. Durant une année, ils étudieront un thème socio-économique relié à l'agroforesterie (voir liste ci-dessous). De leur côté, les quatre premiers chercheurs boursiers, en l'occurrence Biéyiidouba Lamien de l'Institut national de l'environnement et des recherches agricoles (INERA) du Burkina Faso, Sissoko Penda de l'Institut d'économie rurale (IER) du Mali, Marou Zafari Assane de l'Institut national de recherche agrono-

mique du Niger (INRAN) et Amadou Abdoulaye Fall de l'Institut sénégalais de recherches agricoles (ISRA) ont terminé ou sont en voie de terminer leurs recherches. Il en est de même en ce qui concerne les activités sur le terrain des cinq étudiants boursiers de l'Université Laval à Québec : Virginie Levasseur, Sandra Paris, Valérie Savard, Anne-Marie Lemay et Frédéric Lebel (voir *Sahel Agroforesterie* numéro deux). Un deuxième atelier régional est prévu, du 4 au 6 mars 2002 à Ségou, au Mali, où l'accent sera mis sur les résultats des recherches socio-économiques en agroforesterie au Sahel. D'ailleurs, l'opportunité sera offerte aux neuf premiers boursiers (voir *Sahel Agroforesterie* numéro deux) du Projet conjoint de présenter les résultats de leur travail. D'autres communications, pouvant être publiées dans les actes de l'atelier, sont d'ores et déjà sollicitées de la part de tout spécialiste intéressé, mais elles devront être soumises aux organisateurs avant le 15 février 2002.

Pour la poursuite du Projet conjoint

Enfin, à l'heure actuelle, l'ICRAF Sahel, l'Université Laval et des institutions nationales impliquées dans les domaines de la recherche, de la formation et du développement agroforestiers au Mali, au Sénégal et au Burkina Faso, ont commencé une série de rencontres devant aboutir à l'élaboration d'une proposition de poursuite du Projet conjoint. Des rencontres en ce sens ont eu lieu en octobre et novembre 2001.

On peut dire donc que, lorsque les premiers fruits mûrissent, il n'est

pas trop tôt pour penser aux prochaines récoltes et il est déjà temps de commencer le travail pour les obtenir.

Auteur : Alain Olivier  
Département de phytologie, Université Laval, Québec, Canada, G1K 7P4  
Tél. : (418) 656 2131, poste 8746  
Fax : (418) 656 7856  
Courriel ou e-mail :  
Alain.Olivier@plg.ulaval.ca

Auteur : Amadou Niang  
ICRAF Sahel, BP 320, Bamako, Mali  
Tél. : (223) 23 50 00  
Fax : (223) 22 86 83  
Courriel ou e-mail :  
a.niang@icrisat.ml.org  
a.niang@cgiar.org  
Site web du Projet :  
alpha.eru.ulaval.ca/projet-agf-sahel/

#### Les nouveaux chercheurs boursiers et les nouvelles recherches

Maguette Kaïré, Institut sénégalais de recherches agricoles (ISRA),

*Etude de l'effet des modes d'utilisation et de la pression démographique sur la dynamique de la ressource ligneuse du système culture-jachère au Sénégal.*

Diakounda Traoré, Institut polytechnique rural (IPR), de Katibougou, Mali, *L'impact des stratégies de gestion paysanne et des facteurs socio-économiques sur la distribution de la biodiversité agroforestière au sein des terroirs villageois de la région de Ségou, Mali.*

André B. Bationo, Institut national de l'environnement et des recherches agricoles (INERA), Burkina Faso, *Le parc à Baobab (Adansonia digitata) dans le Plateau central du Burkina Faso: structure démographique et contraintes socio-culturelles à la régénération.*

Mahamane Larwanou, Institut national de recherche agronomique du Niger (INRAN), *La gestion des parcs agroforestiers au Niger : analyse des facteurs sociopolitiques et institutionnels sur leur dynamisme.*

## Parcs agroforestiers : les arbres prennent vraiment de l'âge

**A**U BURKINA FASO, LES parcs agroforestiers vieillissent. Cela n'est pas nouveau, mais est malheureusement d'une brûlante actualité. Dans plusieurs terroirs, le nombre d'arbres diminue (les jeunes arbres notamment). Les principales causes de ce phénomène sont naturelles et anthropiques (du fait de l'homme) : la sécheresse, les agents pathogènes, le surpâturage. Le mode d'appropriation des terres par l'Etat pourrait aussi en être une. D'où l'intérêt de saisir les liens qui pourraient exister entre l'état des parcs agroforestiers et la tenure foncière (les différents types

de droit s'exerçant sur la terre). L'Institut national de l'environnement et des recherches agricoles (INERA) du Burkina Faso, le Programme régional du Centre international de recherche en agroforesterie au Sahel (ICRAF Sahel), l'Université Laval du Canada et le Centre de recherches pour le développement international ont permis, dix mois durant (juin 2000-mars 2001), à une étudiante, du programme de maîtrise en agroforesterie de l'Université Laval, d'étudier en particulier les droits fonciers et l'évolution des parcs agroforestiers dans trois terroirs villageois mossis du Plateau central du Burkina Faso.

Les populations enquêtées (des exploitants) ont été réparties en quatre catégories : les autochtones ou « propriétaires » (jouissant d'un droit de gestion traditionnel sur la terre (chef du village, chef de la terre, membre de la famille royale), les autochtones « non propriétaires », les migrants (nés parfois au village mais issus de familles émigrées au cours des dernières décennies) et les femmes. Diverses données socioéconomiques ont été recueillies auprès de ces exploitants à l'aide notamment d'entrevues semi-dirigées et de groupes de discussion. Par ailleurs, la densité arborée (nombre d'arbres par unité de surface) et le diamètre des nérés, des karités et des *Faidherbia albida* ont été mesurés dans les parcelles de ces exploitants.

#### Pas le droit de planter dans les champs de brousse

D'une manière générale, les parcelles paraissent être dans un état de vieillissement avancé, la proportion des gros arbres étant très importante. Les paysans n'auraient donc pas procédé au renouvellement du parc. Ceux-ci expliquent principalement la situation par le fait en particulier que les arbres grandissent et prennent la place des cultures, alors que les terres disponibles suffisent à peine pour satisfaire les besoins de leurs familles. La plupart des superficies cultivables par chaque famille se réduiraient en effet comme peau de chagrin. Cela limiterait d'ailleurs l'accès à la terre, entraînant même, dans certains cas, le départ de jeunes hommes vers la ville.

Les liens entre la propriété de la terre et l'état du parc agroforestier ne sont pas encore clairement établis. Cependant, dans deux villages, les champs de case ont une densité arborée moins importante que les champs de brousse. Cela est vrai pour toutes les catégories d'exploitants, y compris les migrants qui n'ont généralement pas le droit de planter dans les champs de brousse, mais peuvent le faire dans les champs de case (planter un arbre signifiant s'approprier la terre).

D'ailleurs, certains « non propriétaires » se sont inquiétés du fait que l'usage de leurs parcelles pourrait leur être retiré. Le bénéfice tiré de cet usage est du reste parfois limité, une partie de la récolte devant être remise au chef du village (les fruits du néré par exemple).

Ces aspects liés au droit foncier, qui reflètent l'organisation sociale et politique de la communauté, constituent bien souvent une des plus importantes contraintes de l'agroforesterie. Ils doivent donc être sérieusement étudiés, afin de pouvoir frayer des avenues où les barrières limitant la pratique de l'agroforesterie seront levées. Cela n'est certes

pas facile, puisque chaque village a ses particularités en droit foncier. Mais ce n'est pas non plus une raison pour ne pas s'y attarder.

Auteurs : Sandra Paris, Alain Olivier  
Département de phytologie, Université Laval, Québec, Canada, G1K 7P4  
Courriel ou e-mail :  
Sandra\_Paris@hotmail.com  
Alain.Olivier@plg.ulaval.ca

Auteur : Jean Sibiri Ouédraogo  
INERA-DPF, BP 7047, Ouagadougou 03, Burkina Faso  
Courriel ou e-mail :  
tinjean@hotmail.com



Renouveler les parcs agroforestiers c'est leur éviter une disparition certaine.

## Arachide, niébé et légumineuses arborées : les recherches en cours

**A**U SAHARA, DANS LES ZONES arides et semi-arides du sud et du nord, pousse une légumineuse arborée de la famille des *Mimosaceae* : l'*Acacia tortilis raddiana*. Les populations l'utilisent surtout pour son bois, mais également pour son tanin et pour l'excellent fourrage

(feuilles et gousses) qu'il fournit aux animaux domestiques. Cependant, dans les parcs agroforestiers, où il est associé à des cultures, les rendements en gousses et en fanes d'arachide et de niébé se réduisent souvent sous le couvert de l'arbre. Ce phénomène a été confirmé au Sénégal par une étude menée par le

Centre national de recherches forestières de l'Institut sénégalais de recherches agricoles. Il s'agit d'un dispositif dans lequel ces plantes sont cultivées sous l'ombrage d'arbres plantés en lignes. L'étude visait une meilleure connaissance de *A. tortilis raddiana* et la comparaison de son influence sur ces cultures avec celle de quatre autres légumineuses arborées.

L'étude s'est déroulée à Thiénaba, dans la région de Thiès (ouest du pays), où la terre reçoit en moyenne des pluies de 400 à 500 millimètres par an. Les sols sont pauvres en éléments nutritifs, contiennent moins de 5 % d'argile et de limon, environ 2 % de matières organiques, 5 % de réserves d'eau utiles. C'est dans cette localité que des parcelles ont été aménagées afin de recevoir des légumineuses arborées, telles *A. tortilis* (seing), *F. albida* (« kâdd »), *Acacia nilotica* (gommier rouge), *Acacia senegal* (gommier blanc) et *Prosopis juliflora* (prosopis). Sur chaque parcelle une espèce est plantée sur deux rangées longues de trente mètres chacune et espacées de dix mètres ; l'écartement entre les arbres d'une rangée est de 2,5 mètres. À côté, deux parcelles témoins dépourvues d'arbres ont été aussi aménagées. Dans les deux types de parcelles, l'arachide (*Arachis hypogaea*) est semée six ans et le niébé (*Vigna unguiculata*) sept ans après les plantations, afin d'évaluer l'influence de ces différentes espèces sur la production de fanes et de gousses. À cinq, six et sept ans, la taille des arbres et la grosseur de leur collet (partie entre les racines et le tronc) sont mesurées.

Taille et collet se développent diversement

À cinq ans, *A. tortilis* est plus haute que *P. juliflora*, *A. nilotica* et *F. albida*, mais moins que *A. senegal*. Entre cinq et six ans, *A. tortilis* pousse davantage de 6,5 %, suivi par *A. senegal* de 1,5 %, *A. nilotica* de 1,2 % et *F. albida* de 1 %, et devancé par *P. juliflora* de 12,5 %. Entre six et sept ans, *A. tortilis*

conserve son avance avec une croissance de 11,5 %, suivi loin derrière par *F. albida* (6,5 %), *A. nilotica* (6 %), *A. senegal* (5 %), et prend le dessus sur *P. juliflora* (3 %).

A cinq ans, toutes les espèces ont le collet considérablement développé. Cependant, entre cinq et six ans, *A. tortilis* a le collet faiblement développé (12 %), devancé par *A. nilotica* (20 %), *P. juliflora* (30 %), *F. albida* (31 %). Entre six et sept ans, ce développement du collet est également faible (de 8,5 à 12 %) aussi bien pour *A. tortilis*, *A. nilotica* que pour *A. senegal*, alors qu'il reste relativement élevé pour *P. juliflora* (25 %) et pour *F. albida* (40 %).

#### La baisse des rendements se généralise

Ainsi, l'effet de chaque espèce sur les rendements de gousses d'arachide est néfaste. Cependant, *A. senegal*, *A. nilotica* et *P. juliflora* réduisent moins ces rendements que *A. tortilis* et *F. albida*. Ces deux dernières diminuent de surcroît les rendements de fanes d'arachide.

Les rendements de gousses et de fanes de niébé sont plus faibles dans les parcelles plantées d'arbres que dans celles sans arbres. Les plus faibles rendements sont obtenus dans les parcelles de *A. tortilis* et de *A. senegal*. De toutes ces espèces, l'effet de *P. juliflora* est dans l'ensemble le moins réducteur sur les rendements du niébé.

Ces résultats montrent que certains arbres, même les espèces légumineuses, peuvent contribuer à la réduction des rendements de certaines cultures, s'ils sont associés. Ils confirment par ailleurs les conclusions de plusieurs recherches, menées en Afrique ou en Inde, sur les espèces arborées associées (notamment *A. tortilis*) à une large gamme de cultures, telles l'arachide, le niébé, le pois d'angole (*Cajanus cajan*), le maïs (*Zea mays*), le sorgho (*Sorghum vulgare*), le sésame (*Sesamum indicum*), le haricot (*Phaseolus vulgaris*), le mil (*Pennisetum americanum*) et *Cyamopsis tetragonoloba*.



Prendre bien soin de l'association de l'arachide, du niébé et de certaines légumineuses arborées comme l'*Acacia tortilis raddiana*.

Il apparaît donc clairement que *A. tortilis* réduit les rendements de ces cultures. La cause et l'importance de cet effet peuvent varier selon les conditions pédoclimatiques, la nature des cultures associées et les modes de gestion appliqués.

#### La poursuite des recherches nécessaire

La concurrence entre ces arbres et ces cultures quant à l'utilisation de l'eau souterraine et des éléments nutritifs, l'effet de l'ombrage ou l'émission de substances phytotoxiques (allélopathie) par *A. tortilis*, constituent autant de facteurs pouvant être à l'origine de la réduction des rendements dans le dispositif de recherche de ce centre. Pour les

autres espèces, les résultats de ces différentes études effectuées à travers le monde sont souvent contradictoires.

C'est pourquoi, il s'avère indispensable de poursuivre ces études pour une meilleure connaissance des relations entre les espèces ligneuses et les cultures dans les systèmes agroforestiers et pour le développement de modes de gestion permettant de réduire ou supprimer ces effets négatifs.

Auteurs : Samba Arona Ndiaye Samba, Babou Ndour, Ibrahima Diaté  
ISRA-CNRF, BP 2312, Dakar  
Sénégal  
Fax : (221) 832 96 17  
E-mail : bathie@syfed.refer.sn

Mali

## Pratiques socio-culturelles et culture du baobab

*On ne répétera jamais assez que pour atteindre sa finalité, l'agroforesterie a besoin de l'apport des agronomes, des forestiers, des sociologues, des économistes, mais aussi d'autres spécialistes, auxquels on pense moins souvent, les ethnobotanistes. Ils étudient la classification, la gestion et l'utilisation des plantes par les populations, nous permettant ainsi de les percevoir comme n'importe quel paysan. Une récente enquête ethnobotanique sur la technologie des baobabs semés en parcelle légumière présente le point de vue de ce dernier sur un des « mille et un mystères » de cet arbre. Elle est réalisée par le Programme régional du Centre international de recherche en agroforesterie au Sahel (ICRAF Sahel) et l'Université Laval, grâce à une aide financière du Centre de recherches pour le développement international.*

**A** SÉGOU, AU MALI, LE Centre international de recherche en agroforesterie et l'Institut d'économie rurale ont testé l'utilisation des planches (parcelles) maraîchères de baobabs dans plusieurs villages. Cette technique (voir *Sahel Agroforesterie* numéro deux) consiste à semer le baobab à forte densité (nombre élevé) sur une petite parcelle d'environ huit mètres carrés pour en récolter les feuilles devenues abondantes au bout de quelques mois. En 2001, de mars à août, les villageois testeurs de cette technologie ont été

enquêtés avec pour objectif de déterminer si des aspects culturels et sociaux (groupe ethnique, genre, utilisations du baobab et croyances) peuvent influencer l'essai sur les parcelles de cette nouvelle technique.

Les données préliminaires obtenues permettent déjà d'établir quelques constats. D'abord, une différence importante est apparue entre le discours et la pratique des différentes ethnies. Les gens de plusieurs ethnies affirment en effet que les peuls ne peuvent adopter cette technique, se préoccupant avant tout du bétail et non des arbres. Par contre, lorsqu'on observe les utilisateurs, il n'y a pratiquement aucune différence entre les ethnies, plusieurs peuls possédant d'aussi belles parcelles de baobab que les bambaras. Pour découvrir ce qui compte vraiment dans l'utilisation de la technique et faire s'il y a lieu les ajustements opportuns, il faut plutôt se pencher sur le mode de vie et les activités socio-professionnelles des utilisateurs potentiels (agriculteur, éleveur, nomade et (ou) sédentaire).

### Le stade de la simple croyance

Si l'appartenance ethnique semble peu influencer l'attitude des paysans vis-à-vis des parcelles de baobabs, cette attitude varie considérablement

selon qu'il s'agisse des hommes ou des femmes. Bien que les hommes et les femmes soient intéressés par la culture du baobab, les enjeux pour chaque groupe sont en effet fort différents. Alors que la mise en place des parcelles semble être l'aspect le plus problématique de la technique pour les femmes, et ce pour des raisons de propriété foncière et de protection des parcelles, c'est l'entretien des mêmes parcelles qui préoccupe le plus les hommes. Dans la zone périurbaine de Ségou, la valeur marchande (en saison sèche) des feuilles fraîches semble tout particulièrement intéresser les hommes. Par ailleurs, les hommes de la ville montrent plus de motivation que ceux du village, puisque les premiers doivent donner de l'argent à leurs épouses pour acheter les condiments (feuilles de baobab notamment), alors que les seconds disposent des feuilles gratuitement à partir des récoltes faites au niveau des parcs.

L'étude démontre également une forte utilisation des produits du baobab dans l'alimentation, la construction (cordes et autres matériaux), la pharmacopée traditionnelle, l'agriculture (épandage des résidus du baobab en décomposition dans les champs). Les feuilles sont même utilisées pour soulager les brûlures corporelles (pratique méconnue) et pour traiter la cécité (pratique connue) (voir *Sahel Agroforesterie* numéro un). On constate donc que les connaissances des paysans et des paysannes dépassent le stade de la simple croyance !

Quant aux croyances entourant le baobab, elles concernent plus les grands baobabs des champs et de la brousse que les jeunes plants de



Le baobab, ses feuilles et ses fruits miraculeux.

baobab des parcelles maraîchères. Quelques croyances, relatives au lieu de plantation des baobabs cultivés en parcelles maraîchères de baobab par certains groupes ethniques, indiquent notamment qu'ils ne devraient pas l'être dans une concession, car cela pourrait entraîner la dispersion de la famille. Cet aspect devrait donc être pris en compte dans la vulgarisation de la technique.

Enfin, pour favoriser une plus large adoption de cette technologie, il ne faudrait pas manquer de prendre en compte l'ensemble des questions culturelles, techniques, sociales, économiques ou ethnobotaniques, qu'elle pose.

Auteurs : Valérie Savard, Alain Olivier, Jean Bonneville

Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Université Laval Québec, Canada, G1K 7P4

Tél. : (418) 656 2131, poste 8746

Fax : (418) 656 7856

Courriel ou e-mail :

valeriesavard@hotmail.com

Alain.Olivier@plg.ulaval.ca

Jean.Bonneville@plg.ulaval.ca

Auteur : Amadou Niang

ICRAF Sahel, BP 320, Bamako, Mali

Tél. : (223) 23 50 00

Fax : (223) 22 86 83

Courriel ou e-mail :

a.niang@icrisat.ml.org

a.niang@cgiar.org



**Les parcs agroforestiers des zones semi-arides d'Afrique de l'Ouest. Actes du symposium international tenu à Ouagadougou, Burkina Faso,**

**25-27 octobre 1993.** Par Edouard G. Bonkougou, Elias T. Ayuk et Issiaka Zoungrana, éditeurs. 1997, 226 pages, ISBN 92 9059 1250. International Centre for Research in Agroforestry (ICRAF), P.O. Box 30677, Nairobi, Kenya.

*Les parcs agroforestiers sont le système dominant d'exploitation traditionnelle des terres. Mais au-*

*jourd'hui, ils sont menacés par la dégradation qui affecte le rendement d'espèces très exploitées, telles le baobab, le karité, etc. Ce symposium permet de mieux connaître ce système de production et de lutter contre sa dégradation. Les communications ont porté sur l'importance socio-économique et la caractérisation des parcs forestiers, sur les relations entre les ligneux et les cultures annuelles.*



**Conservation des ressources génétiques dans l'aménagement des forêts tropicales. Principes et concepts.**

Par R. H. Kemp, G. Namkoong et F. H.

Wadsworth. 1994, 101 pages, « Etudes FAO Forêts ; 107 », ISBN 92-5-203309-2. Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Via delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie.

*La croissance démographique et certaines pratiques économiques et sociales détruisent et dégradent des habitats naturels, notamment les forêts. Cette étude sur l'harmonisation entre exploitation durable et conservation des ressources génétiques des essences forestières tropicales est un premier pas vers une approche plus systématique.*

**LE CALENDRIER**

Du 4 au 6 mars 2002, se tiendra à Ségou, au Mali, un atelier sur les aspects socio-économiques de l'agroforesterie au Sahel. Cet atelier est organisé par le Programme régional du Centre international de recherche en agroforesterie au Sahel (ICRAF Sahel) dans le cadre de son Projet conjoint avec l'Université Laval intitulé « Nouer des liens entre la recherche et le développement en agroforesterie au Sahel ».

**Sahel Agroforesterie**

**Directeurs de la publication**

Amadou Niang

Coordinateur régional

du Programme régional ICRAF Sahel

Ndiaga Mbaye

Secrétaire exécutif

du CORAF-WECARD

**Ont rédigé les articles de ce numéro :**

Safiétou Touré Fall, ISRA, Sénégal

El Hadj Traoré, ISRA, Sénégal

Kéba Ndiaye, ISRA, Sénégal

Ndèye Salane Ndiaye, ISRA, Sénégal

Baye Mohammad Sèye, MAE, Sénégal

Samba A. N. Samba, ISRA, Sénégal

Babou Ndour, ISRA, Sénégal

Ibrahima Diaté, ISRA, Sénégal

Momar Wade, ISRA, Sénégal

Valérie Savard, Université Laval, Canada

Alain Olivier, Université Laval, Canada

Jean Bonneville, Université Laval, Canada

Sandra Paris, Université Laval, Canada

Jean Sibiri Ouédraogo, INERA, Burkina Faso

Amadou Niang, ICRAF Sahel, Mali

**Edition et distribution**

CORAF-WECARD

**Adresses**

ICRAF, BP 320, Bamako, Mali

Tél. : (223) 23 50 00

Fax : (223) 22 86 83

E-mail : a.niang@icrisat.ml.org

Site Web Projet ICRAF Sahel-Université

Laval : <http://alpha.uru.ulaval.ca/projet-agf-sahel/>

CORAF-WECARD, BP 8237, Dakar-Yoff, Sénégal

Tél. : (221) 825 96 18

Fax : (221) 825 55 69

E-mail : ndiaga.mbaye@coraf.org

marcel.nwalozie@coraf.org

dady.demby@coraf.org

Internet : [www.coraf.org](http://www.coraf.org)

**ISSN**

0851 4240

**Tirage et façonnage**

Imprimerie Saint-Paul, Sénégal.